



Procès-Verbal Prévention-Médiation-Sécurité Commission Régionale de Prévention

REUNION DU 19 juillet 2022 (En vidéoconférence) à Cournon

Présents : Michel PINEL, Nicole CONSTANCIAS et Mehdi GANA

Assiste : Christelle LEXTRAIT (chargée de prévention).

Excusé : Lilian Jury

L'ordre du jour est le suivant : préparation saison 2022/2023.

Observatoire des comportements

- Réaliser le bilan de l'observatoire des comportements pour la saison 2021/2022. Faire une fiche avec les éléments essentiels sur l'état des comportements pendant les championnats régionaux, par compétition, en faisant une comparaison avec la dernière saison pleine (2018/2019) et sur l'ensemble des compétitions régionales.
- Réaliser le listing des matches sensibles pour les mois de septembre et octobre dans le cadre du dispositif de gestion des matches sensibles et à risques.
- Un listing des clubs à surveiller sera établi, en fonction des résultats de l'observatoire des comportements pour la saison 2021/2022.

Propositions d'actions

- Pour les réunions de clubs du début de saison, informer que la CRP propose de réaliser un **kit préventif** à destination des clubs amateurs, portant sur la prévention des violences et des incivilités sur et autour des terrains.
- **Clubs à surveiller** : la CRP propose d'envoyer courant septembre, aux clubs dits « sous surveillance » et apparaissant dans l'observatoire des comportements sur la saison 2021/2022, un courrier signé par le Président de la LAuRAFoot.
- **CRD Sanction/prévention** : dans le cadre des décisions disciplinaires, en fonction d'un niveau d'incident (à définir) et/ou d'incidents à répétition etc, la CRD inclurait dans ses sanctions l'obligation pour le club fautif de mettre en place des actions de sensibilisation et de formation en lien avec la CRP.
- Réaliser une fiche de protocole d'avant match et après match à destination des **jeunes arbitres**, à savoir : poser le cadre, rapport éducateur, rapport capitaine, gestion du match etc.
- La commission propose de mettre en place durant la saison 2022/2023, les **cartons verts** sur une catégorie jeune U14 et/ou U15 voire U16. Auparavant, il semble nécessaire d'évaluer les effets de la mise en œuvre, de ces cartons dans les 5 Ligues qui les utilisent sur leur territoire (Octobre).



Procès-Verbal

Prévention-Médiation-Sécurité

Commission Régionale de Prévention

Demandes organisation :

- La CRP sollicite un représentant de la CRD au sein de la CRP.
- La CRP sollicite un représentant de la CRA au sein de la CRP.
- La CRP envisage d'animer le réseau départemental, en organisant une réunion courant octobre ; portant sur la lutte contre la violence et les incivilités dans et autour des stades.
- Réunir les clubs qui apparaissent dans l'observatoire des comportements pour la saison 2022/2023 et peut-être aussi les nouveaux clubs régionaux, en novembre pour échanger avec eux et faire un premier point sur les comportements (voir une vidéoconférence). Et envisager des actions avec eux si besoin pour la deuxième partie de la saison.

Prochaine réunion à Lyon (Tola Vologe) : le mardi 30 août 2022 à 10h00.